

LIGUE NATIONALE DE BASKET

# FINALES Jeep® ÉLITE

---



**Jeep®**  
**ÉLITE**

**FINALES**

★★ 2020 ★★

Ce document précise les modalités d'organisation des Finales Jeep® ÉLITE dans les clubs. Les domaines d'intervention de la LNB et des clubs y sont notamment explicités.

## **PREAMBULE**

Les Finales sont organisées sous le contrôle supérieur de la Ligue Nationale de Basket (LNB) en relation avec les deux clubs finalistes et dans le cadre du respect des différents règlements de la LNB.

Les dates des « Finales Jeep® ÉLITE » sont fixées par la LNB (cf. article 1.2), qui s'engage, avec le soutien des deux clubs finalistes, à leur organisation dans les meilleures conditions possibles et dans le respect des lois et règlements applicables à l'organisation de tous spectacles sportifs.

Le formatage marketing des Finales, les protocoles et animations, la « mise en scène télévisuelle », les actions de communication seront établis et supervisés par la LNB.

Pour certains aspects organisationnels, la LNB se réserve le droit de faire appel à un ou plusieurs prestataires. La société Sport Plus Conseil assistera notamment la LNB sur les parties animations, protocoles et logistiques.

## **1. PRESENTATION DE L'ÉVÈNEMENT**

### ***1.1. Principes généraux***

- Depuis la saison 2012-2013, la LNB organise les Finales de son championnat de France Jeep® ÉLITE sur une série au meilleur des cinq matchs. La première équipe à remporter trois matchs dans la série est sacrée Championne de France.
- Cet événement est le dernier temps fort de la saison de basket français. C'est le rendez-vous phare pour les spectateurs, les supporters des clubs et les médias. L'objectif est de réussir un événement populaire, festif, et médiatique, notamment en assurant le remplissage des enceintes sportives et le succès des retransmissions télévisées.
- La LNB veut créer un « feuilleton des Finales », une histoire et la raconter.

### ***1.2. Format des Finales Jeep® ÉLITE***

Les Finales se déroulent sur le format dit « 2-2-1 » :

- Les deux premiers matchs se déroulent sur le parquet de l'équipe ayant obtenu le meilleur classement à l'issue de la saison régulière
- Le 3<sup>e</sup> et le 4<sup>e</sup> match (si nécessaire) se déroulent sur le parquet de l'équipe n'ayant pas obtenu le meilleur classement à l'issue de la saison régulière
- Le 5<sup>e</sup> match (si nécessaire) se déroule sur le parquet de l'équipe ayant obtenu le meilleur classement à l'issue de la saison régulière

Néanmoins, en cas de force majeure et de circonstances extérieures indépendantes de sa volonté, la LNB, par l'intermédiaire de son Comité Directeur, dispose de toute latitude pour déroger au format susvisé et déterminer un format différent.

### ***1.3. Typologie officielle***

- Dans leurs supports de communication, la LNB, les deux clubs finalistes et les autres clubs de la LNB devront utiliser pour l'évènement la dénomination officielle « Finales Jeep® ÉLITE 2020 » ainsi que l'hashtag #FinalesJeepELITE
- La LNB, les deux clubs finalistes, les autres clubs de la LNB, les partenaires et le diffuseur devront utiliser la dénomination suivante pour les rencontres : « Finales Jeep® ÉLITE 2020, Episode 1 », « Finales Jeep® ÉLITE 2020, Episode 2 », « Finales Jeep® ÉLITE 2020, Episode 3 », « Finales Jeep® ÉLITE 2020, Episode 4 » et « Finales Jeep® ÉLITE 2020, Epilogue ».

## **2. DROITS TV ET MARKETING**

### **2.1. Contrat TV**

#### **2.1.1. Principes généraux**

La Ligue Nationale de Basket a signé un contrat de diffusion des rencontres de Jeep® ÉLITE avec le diffuseur de son choix. Ce contrat prévoit notamment la diffusion de l'ensemble des rencontres des Finales de Jeep® ÉLITE par le diffuseur et direct et en exclusivité.

#### **2.1.2. Obligations de la Ligue Nationale de Basket**

La Ligue Nationale de Basket s'engage à respecter les points suivants dans le cadre de l'exécution de sa mission :

- Diffusion de l'ensemble des matchs des Finales par le diffuseur via le canal de son choix parmi hertzien, linéaire ...
- Mise à disposition des images de chacun des matchs des Finales aux deux clubs finalistes

#### **2.1.3. Obligations des deux clubs finalistes**

Les deux clubs finalistes devront respecter les mêmes principes qu'en saison régulière à savoir :

- Accueil des équipes de télévision
- Utilisation et diffusion d'images de matchs dans le respect des règlements de la Ligue Nationale de Basket

Sur les Finales Jeep® ÉLITE, en vue d'améliorer la mise en avant des clubs, le diffuseur pourra prévoir un dispositif éditorial spécifique. Il pourra notamment demander le suivi de l'équipe par un JRI tout au long des Finales qui sera intégré à la vie de l'équipe (transport compris et à la charge du diffuseur) ainsi que la mise en place d'une captation d'images dans les vestiaires.

Les équipes du diffuseur pourront être amenés à capter des images dans le vestiaire de l'équipe Championne de France.

## **2.2. Marketing**

### **2.2.1. Principes généraux**

La Ligue Nationale de Basket gèrera tous les aspects marketing définis dans les points suivants

#### **2.2.2. Terrain**

Le terrain devra être en conformité avec la charte terrain communiquée au préalable par la LNB. La LNB se réserve le droit d'habiller le parquet comme elle le souhaite, avec les annonceurs et les marquages qu'elle souhaite

La LNB conserve l'exploitation commerciale des espaces suivants (en bleu sur le schéma ci-dessous) sur le terrain des deux clubs :

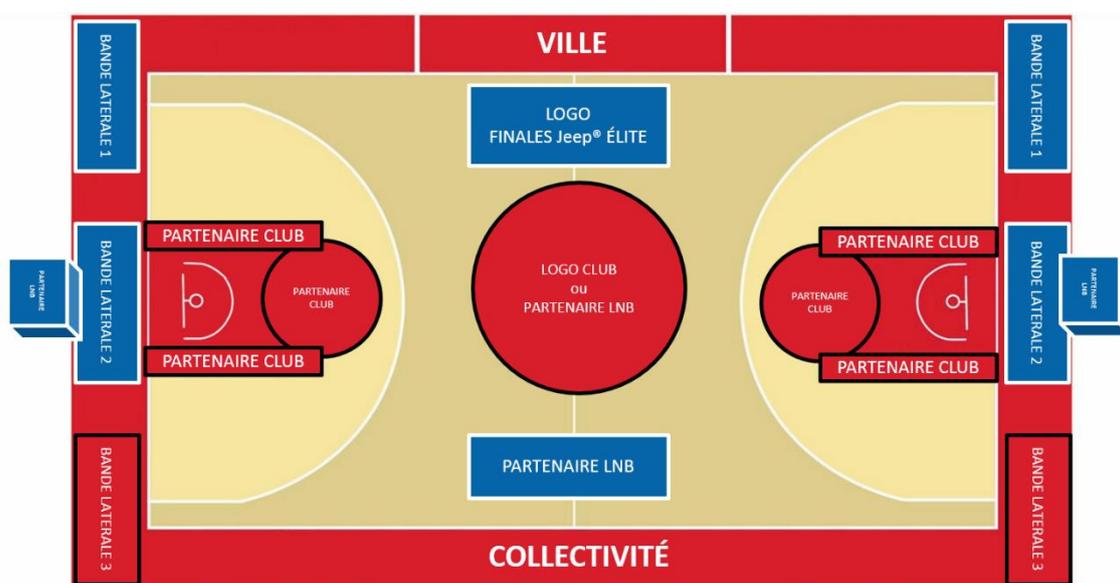
- Emplacement Namer
- Rond central si absence de logo du club
- Bande latérale 1
- Habillage du panier et bande latérale 2 sous le panier

Les clubs pourront conserver l'exploitation commerciale des espaces suivants en harmonie avec l'habillage du terrain :

- Ronds des raquettes (Sous réserve d'un secteur d'activité non concurrent aux partenaires LNB)
- Zones restrictives des raquettes (Sous réserve d'un secteur d'activité non concurrent aux partenaires LNB)
- Bande latérale 3 (Sous réserve d'un secteur d'activité non concurrent aux partenaires LNB)

L'ensemble des logos des partenaires des clubs, ceux de la LNB et de ses partenaires sur le parquet devront être aux couleurs de la charte graphique du pourtour du parquet (monochromie)

Les clubs ne pourront pas commercialiser d'espaces de visibilité spécifiquement pour les Finales Jeep® ÉLITE à d'autres partenaires que ceux de la saison régulière et dont les secteurs d'activités seraient concurrents des partenaires de la LNB.



Quinze jours avant le premier épisode des Finales, la LNB informera les clubs de l'état de vente des emplacements commercialisés par la LNB.

La LNB prendra en charge l'habillage de ses supports (Logo Finales, Partenaire LNB, Bande latérale 1, Bande latérale 2), les clubs prendront en charge l'habillage de leurs éléments (ronds de raquettes, bandes de raquette, bande latérale 3) ainsi que les éventuels frais de mise en conformité du pourtour terrain ou des pieds de panier.

### 2.2.3. Habillage de la salle

Un habillage spécifique aux couleurs de l'événement autour du parquet, dans les coursives et en dehors de la salle sera mis en place par la LNB (ex : Logo Finales au-dessous du cube vidéo, habillage des portes d'accueil presse et entrée principale aux couleurs des Finales ...). Aucun autre support ne devra venir entraver la lisibilité et la visibilité de ces habillages.

L'ensemble de ces dispositions sera validé par la LNB en accord avec le club et l'exploitant de la salle et sera à la charge de la LNB.

Les vestiaires des clubs recevant et visiteur devront rester vierges de toute publicité

### **2.2.4. Animations LED**

Les animations LED seront réservées à la LNB et ses partenaires. Néanmoins le club disposera :

- Des animations LED pour ses collectivités
- Des animations LED pour ses partenaires « panier » dans le cas où ils auraient été remplacés par les partenaires de la LNB et sous réserve qu'ils ne soient pas concurrents aux partenaires LNB
- De quatre (4) animations LED pour des partenaires privés sous réserve qu'ils ne soient pas concurrents aux partenaires LNB

Ce principe sera le même dans le cas de dispositif pour les LED sur les paniers.

### **2.2.5. Ecrans géants**

La LNB disposera d'un tiers (1/3) du temps d'affichage sur les écrans de la salle pour promouvoir ses partenaires et pour animer la rencontre

## **3. PROTOCOLE ET ANIMATIONS**

### **3.1. Protocole de match et de remises de titres**

#### **3.1.1. Périmètre d'intervention de la LNB**

La LNB établira un protocole de match spécifique pour chaque épisode qu'elle mettra en œuvre avec l'aide du prestataire de son choix et/ou éventuellement, selon son unique choix, du personnel des clubs.

La LNB définira intégralement le conducteur des rencontres comprenant le dispositif de présentation des équipes, les annonces sonores et le dispositif de remise de titres.

Un speaker dit institutionnel sera présent afin de mettre en œuvre ce protocole de match dans le respect des règlements de la LNB. Il interviendra notamment concernant la présentation de l'équipe visiteuse, les annonces sonores LNB, les animations temps morts et le protocole de fin. Il pourra, le cas échéant, être accompagné d'un DJ qui gèrera l'intégralité de la programmation musicale des Finales Jeep® ÉLITE tout en tenant compte des habitudes du club hôte.

Un protocole de remise de titre sera établi par la LNB et géré intégralement par ses soins. Il prévoit notamment la remise de caquettes au club vainqueur, la remise de médailles au club finaliste et au club vainqueur, un trophée de MVP au meilleur joueur ainsi que du trophée de Champion à l'équipe vainqueur. Le club sera sollicité pour mettre à disposition deux hôtes(ses) d'accueil avec tenues adaptées afin d'accompagner le bon déroulement de la remise protocolaire.

La LNB se réserve le droit de désigner les personnalités remettantes des différents trophées. Si elle le souhaite, elle pourra mener une réflexion commune avec le club local dans la désignation de ces personnalités

#### **3.1.2 Périmètre d'intervention des clubs finalistes**

Les clubs finalistes pourront intervenir dans l'établissement du protocole de match afin de proposer le maintien de certaines dispositions utilisées durant la saison (présentation spécifique des équipes, annonces partenaires sous réserve que non concurrentes aux partenaires LNB) ou la mise en place de nouvelles animations qu'ils souhaiteraient mettre en place. Ces éléments resteront néanmoins soumis à validation de la LNB. Le club devra informer la LNB de son protocole prévu de présentation des joueurs pour les Finales et transmettre l'intégralité des contenus en amont. La LNB se réservera alors librement le droit de modifier/ajuster celui-ci.

Ce protocole de présentation devra pouvoir être répété une fois à J-1 de chaque rencontre, avec les acteurs impliqués des clubs locaux ainsi que les régies sons, lumières et vidéos des salles des clubs finalistes.

Le speaker/DJ du club devra être présent et assurera les annonces du club recevant ainsi que les prises

de paroles durant le match en concertation avec la LNB

### **3.2. Animations**

#### **3.2.1. Périmètre d'intervention de la LNB**

La Ligue Nationale de Basket établira un programme d'animation complet sur et autour du terrain à l'occasion des 5 épisodes des Finales Jeep® ÉLITE. Elle définira le nombre de passages prévues pour ces animations de manière à proposer le spectacle le plus complet et varié possible aux spectateurs et téléspectateurs.

Ces animations pourront être parrainées par un partenaire.

Par ailleurs, la LNB pourra prévoir une animation pour le public (fanzone), un espace de promotion pour ses partenaires dans la salle et sur le parvis de cette dernière.

#### **3.2.2. Périmètre d'intervention des clubs**

Le programme d'animations étant géré par la LNB, les clubs pourront proposer des animations à la LNB qui sera libre d'accepter les propositions. Les clubs ne pourront refuser une animation proposée par la LNB ni imposer une de leur animation.

La LNB encourage les clubs à doter leurs supporters d'accessoires (t-shirts, écharpes, serviettes, taptap ...) de couleur uniforme afin de créer une ambiance spéciale. Toutefois, il est rappelé que toute amplification sonore au moyen d'une installation électrique (ou non) en dehors de ce qui est autorisé par la charte du speaker est formellement interdite.

La LNB encourage les clubs à organiser des événements en amont et/ou en marge des Finales, que ce soit en ville ou autour de la salle les jours de match.

## **4. COMMUNICATION ET RELATIONS PRESSE**

### **4.1. Communication**

#### **4.1.1. Périmètre d'intervention de la LNB**

La LNB se chargera de la création du visuel de communication pour l'événement (Affiches, Spots TV, ...) et se chargera de remettre les fichiers natifs pour toute déclinaison locale souhaitée par le club

La LNB se chargera de la promotion nationale (affichage, annonces presse, spots TV, réseaux sociaux ...) effectuée avant et pendant les Finales Jeep® ÉLITE.

#### **4.1.2. Périmètre d'intervention des clubs**

Les clubs finalistes appuieront localement le plan de communication de la LNB via leurs propres canaux de promotion (Programme de Match, affichage, site internet, ...) et leurs partenaires locaux (PQR, Radio locales, ...). Pour ce faire, la LNB laissera à la disposition des clubs tous les visuels de communication créés pour l'événement. Les clubs pourront ainsi décliner le visuel sur les différents supports locaux.

Les clubs finalistes pourront réaliser leur propre visuel de promotion des Finales Jeep® ÉLITE pour leur support à condition de faire valider le contenu en amont à la LNB.

Aucun visuel faisant la promotion de partenaires concurrents à ceux de la LNB ne sera accepté durant les Finales Jeep® ÉLITE. (Ex : Pas de visuel avec un ballon autre que ceux du partenaire ballon de la LNB)

## **4.2. Relations Presse**

### **4.2.1. Principes généraux**

Les Relations presse sont régies par la Convention qui lie la LNB et l'UJSF. Les Finales Jeep® ÉLITE sont considérées comme des événements LNB et, à ce titre, les accréditations pour les rencontres sont gérées par la plateforme d'accréditations de l'UJSF.

L'accès aux installations Presse sont en conséquence réservées exclusivement aux journalistes professionnels

La tribune de presse devra avoir une capacité d'accueil de 60 places minimum (dont 35 places avec pupitre minimum) et un accès WiFi dédié

La salle de presse devra avoir une capacité d'accueil de 40 places minimum avec au moins un écran TV retransmettant la rencontre et un accès WiFi dédié. Un espace de restauration type buffet devra être mis en place pour les journalistes et sera à leur disposition avant, pendant et après le match.

La salle de conférence de presse aura une capacité d'accueil de 40 places minimum et devra avoir une table surélevée afin d'accueillir les participants. Une sonorisation de la salle devra être prévue

Les entrainements organisés la veille de la rencontre devront être ouverts à la presse pour le premier ou dernier quart d'heure et pour chaque équipe.

Des photographes pourront avoir accès au vestiaire de l'équipe championne de France à l'issue du dernier épisode des Finales Jeep® ÉLITE.

### **4.2.2. Conférence de Presse**

Le service de presse de la LNB, avec le soutien du personnel des clubs, organisera chaque veille de match une conférence de presse dans l'enceinte de la salle. Cette conférence de presse se déroulera en fin de matinée ou en début d'après-midi en fonction des horaires d'entrainements des deux équipes. Les entraîneurs et un joueur de chaque équipe seront présents.

Une conférence de presse d'après match sera également organisée, conformément à la convention LNB/UJSF. Les entraîneurs et un joueur de chaque équipe devront se présenter à l'issue de chaque épisode afin de répondre aux sollicitations des journalistes. Le choix des joueurs sera fait en concertation avec la LNB.

En dehors des veilles et des jours de rencontres, chaque club aura l'obligation d'organiser une conférence de presse à l'issue du ou de l'un des entrainement(s) programmé(s). A ce titre, le programme des entrainements quotidiens ouverts aux médias sera communiqué par les clubs à la LNB.

La LNB fournira un backdrop Conférence de Presse à chacun des clubs finalistes à ses frais et pourra y intégrer 2 partenaires majeurs des clubs dont les secteurs d'activités ne seront pas concurrents aux partenaires de la LNB et sous réserve des délais techniques d'impression.

### **4.2.3. Zone Mixte**

Une zone mixte sera mise en place sur chaque épisode des Finales Jeep® ÉLITE. L'ensemble des joueurs ont l'obligation d'y passer à l'issue de la rencontre.

La LNB fournira un backdrop Zone mixte à chacun des clubs finalistes à ses frais et pourra y intégrer 2 partenaires majeurs des clubs dont les secteurs d'activités ne seront pas concurrents aux partenaires de la LNB et sous réserve des délais techniques d'impression.

### **4.2.4. Média Day et photos des Champions**

La LNB fera ses meilleurs efforts pour organiser une journée complète d'interviews et de rencontres avec les médias à Paris avec le club Champion de France (Tout ou partie des joueurs, staff, Président).

Ce Média Day devra se tenir dans les 48 heures suivant l'attribution du titre de Champion de France en concertation entre la LNB et le club Champion.

L'ensemble des frais de cet événement sera pris en charge par la LNB.

A l'issue du match consacrant l'un des 2 finalistes, une séance photo avec l'ensemble des joueurs et staff du club se tiendra dans la salle. Un photographe de la LNB sera présent pour réaliser ce shooting photo sur fonds. Tous les joueurs et le staff sportif seront amenés à poser avec le trophée de Champion de France.

## **5. BILLETTERIE**

### **5.1. Billetterie Grand Public**

#### ***5.1.1. Politique tarifaire***

Le club recevant déterminera la politique tarifaire des rencontres. Celle-ci devra cependant être validée par la LNB.

Le club recevant réservera 5% de la capacité totale de sa salle aux besoins du club visiteur (dirigeants, supporters...). Un minimum garanti de 5% de la capacité de chaque catégorie tarifaire sera proposé au club visiteur qui pourra procéder à la réservation jusqu'à 36h avant le coup d'envoi.

#### ***5.1.2. Invitations LNB***

Les clubs finalistes devront, pour chaque rencontre à domicile mettre à disposition de la LNB et de ses partenaires 100 invitations de catégorie grand public. Les invitations seront groupées afin que les invités LNB soient installés ensemble.

La LNB gèrera prudemment et en collaboration avec le club hôte ce quota d'invitations.

### **5.2. Billetterie VIP**

#### ***5.2.1. Invitations LNB***

Les clubs finalistes devront, pour chaque rencontre à domicile mettre à disposition de la LNB et de ses partenaires 30 invitations VIP en tribune officielle avec accès cocktail et 100 invitations VIP en tribune VIP avec accès cocktail.

Les invitations seront groupées afin que les invités LNB soient installés ensemble.

La LNB gèrera prudemment et en collaboration avec le club hôte ce quota d'invitations.

#### ***5.2.2. Accueil des partenaires***

Le club hôte mettra à la disposition des partenaires un ou plusieurs espaces réceptifs d'une surface minimum totale de 400 à 500 mètres<sup>2</sup>. Les partenaires LNB devront se trouver dans le réceptif le plus proche de la tribune VIP.

Il prévoira l'accueil de ses partenaires et des partenaires de la LNB avant le match, à la mi-temps, et après le match.

#### ***5.2.3. Mise en configuration des espaces d'accueil***

Le club organisera la décoration de l'espace de réception et le cocktail haut de gamme pour un minimum de 500 VIPs ;

Par réception et cocktails haut de gamme, il est entendu : champagne, boissons alcoolisées et non alcoolisées en quantité largement suffisante ainsi qu'au minimum 15 pièces de petits fours salés et 7 pièces de petits fours sucrés par personnes pour toute la durée du réceptif.

Le club disposera d'écrans de télévision dans le ou les espaces réceptifs. Il s'engage à diffuser les vidéos que la LNB lui mettra à disposition.

## **6. MERCHANDISING**

### ***6.1. Disposition à destination de la LNB***

La LNB pourra mettre en place un point de vente de produits dérivés dans l'enceinte de la salle.

Ce point de vente pourra être un espace de 10m<sup>2</sup> dans les coursives ou une partie de l'espace de vente de la boutique du club

### ***6.2. Disposition à destination des clubs finalistes***

Les clubs finalistes sont autorisés à vendre des produits durant l'événement. Toutefois, le visuel de ces produits, s'ils utilisent la charte graphique de l'événement, devra être validé par la LNB avant production.

Par ailleurs, il est strictement interdit aux clubs finalistes de commercialiser des produits contenant le logo Finales Jeep® ÉLITE.

## **7. ORGANISATION LOGISTIQUE ET PREPARATION**

### ***7.1. Organisation logistique***

Concernant les domaines listés ci-dessous, les mêmes procédures qu'en Championnat sont appliquées :

- Sécurité des joueurs, du public et de l'ensemble des acteurs œuvrant sur l'événement.
- Après avoir pris connaissance du dispositif de sécurité du club, la LNB pourra demander une sécurité extérieure renforcée si elle le juge nécessaire
- A l'occasion des matches où un protocole de remise des trophées aurait lieu, un renfort sécurité de 16 ADS sera mis en place par le club pour sécuriser le terrain pendant le protocole
- Gestion médicale (médecin, ambulance, Croix-Rouge).
- Gestion sportive (accueil des arbitres, des OTM et du commissaire par le délégué aux officiels, mise à disposition de la vidéo de la rencontre sur le serveur LNB etc ...)

Le club devra par ailleurs veiller à proposer 3 places (Speaker, DJ, régisseur terrain) à la table de marque ainsi que le câblage et l'alimentation électrique nécessaire au raccordement de la régie son du DJ.

Le club devra également faire ses meilleurs efforts afin de répondre aux besoins logistiques des animations (parking, vestiaire, accréditations) et à mettre à minima une place de parking à disposition pour le matériel logistique et un bureau de travail pour les équipes de la LNB.

### ***7.2. Préparation***

Afin d'organiser au mieux les Finales Jeep® ÉLITE, la LNB et certains prestataires amenés à travailler sur l'événement pourront se rendre en amont dans les clubs qualifiés pour les Playoffs afin de balayer ce cahier des charges et régler les points pouvant potentiellement poser problème. Le Manager Général, Responsable Marketing et chargé de Sécurité devront être présents à cette occasion.

Les clubs devront contacter les services de la LNB pour toute question :

- Logistique / Equipement / Tribunes / Sportif : Mathieu DESVALOIS – 01.84.79.67.53
- Organisation presse : Arnaud SEVAUX – 01.84.79.67.64.
- Marketing / Habillage / Conducteur / Invitations : Daniel FOUREY – 01.84.79.67.65

## **8. MODELE FINANCIER**

### **8.1. Charges LNB**

La LNB prendra en charge les dépenses suivantes :

- Création de la charte de communication de l'événement
- Plan de communication national
- Habillage du parquet pour la visibilité de la LNB et de ses partenaires
- Les frais techniques relatifs aux contrats de partenariat signés à cette occasion (LED, goodies...)
- Tous les frais relatifs à ses animations et protocoles (pom pom, squad...)
- Pilotage et intervention éventuelle du prestataire organisateur
- Le déplacement et l'hébergement de l'ensemble de ses équipes et prestataires mobilisées lors des visites de repérage ainsi que durant l'ensemble des Finales Jeep® ÉLITE
- Le déplacement sur Paris pour le Media Day organisé par la LNB (article 4.2.4.), le cas échéant les frais de vie.

### **8.2. Charges Clubs**

Les clubs prendront en charge les dépenses classiques liées à l'organisation de leurs matchs :

- Sécurité des acteurs dans l'enceinte et aux abords de l'arène
- Frais de location de l'infrastructure
- Habillage pour ses partenaires / Habillage pourtour terrain si nécessaire
- Plan de communication local

Des dépenses complémentaires seront à assurer par les clubs afin de pouvoir accueillir les Finales Jeep® ÉLITE :

- La mise à disposition des invitations mentionnées dans l'article 5.1
- La mise en configuration des espaces afin qu'ils correspondent aux normes imposées dans ce présent cahier des charges (espaces presse, VIP...)
- En cas d'épilogue (5<sup>ème</sup> match), le club hôte prendra en charge les frais d'hébergement (2 nuitées maximum et 6 singles et 6 twins) et restauration du club visiteur (diner la veille, petit déjeuner, déjeuner, collation et repas d'après-match) sur la base d'une délégation de 18 personnes. Les clubs définiront ensemble des modalités de réservation. Le club hôte prendra également en charge les frais de transport du club visiteur sur la base des trajets suivants (Hôtel – salle et salle – hôtel)

Des droits d'organisation seront également à la charge des clubs à hauteur de 10.000€ HT hors frais d'arbitrage par match effectué au cours des Finales sera versé par le club hôte à la LNB

Le bilan budgétaire de l'événement sera transmis par chaque club dans les 30 jours suivants le dernier épisode des Finales Jeep® ÉLITE.